



## EDI : JEU DE ROLES ET DROLES D'ENJEUX

Georges MALAMOUD

### *Des enjeux de plus en plus touffus*

Traditionnellement les EDI sont une bonne excuse pour aborder les grands enjeux économiques, notamment dans le transport de marchandises.

Il est facile de comprendre l'influence de facteurs déterminants comme : les rapports de force entre grandes entreprises et PME, les topographies de réseaux de transport et les liens avec la sous-traitance, le partage des services entre chargeurs et opérateurs, les interfaces entre modes de transport et avec les métiers de la logistique, les compétitions entre opérateurs de différents pays ou zones géographiques...

De nouvelles zones de concurrence apparaissent cependant régulièrement : le partage des services entre opérateurs du commerce et opérateurs informatiques, le rôle des fonctions d'audit et d'organisation au sein des entreprises sur le chemin de l'EDI, le protectionnisme de secteurs ou de groupes renforcé par l'obligation de règles très strictes, les possibilités de contrôle sur les entreprises de la part d'autres entreprises, les conditions d'application des rôles de l'Etat dans un nouveau contexte technique, les rôles respectifs des technologies et des humains dans l'entreprise...

### *De drôles d'enjeux*

**La mode est à l'EDI.** La publicité s'en empare, le langage courant aussi. Du sigle EDI à sa signification, les interprétations sont multiples : Echanges de données informatisé(e)s, ou inter-entreprises, ou de documents...

Comme Monsieur Jourdain, **tout le monde fait de l'EDI depuis longtemps.** Les produits EDI sont de plus en plus nombreux (heureusement), mais il ne faut pas confondre les produits et les étiquettes : il ne suffit pas d'habiller une ancienne gamme de produits de transferts d'informations pour la transformer en produit intégré EDI.

De deux choses l'une : ou bien l'EDI n'est qu'une **étiquette** nouvelle sur des produits anciens, et les entreprises n'ont besoin que de préciser leur stratégie informatique pour s'adapter légèrement, ou bien l'EDI est une réelle opportunité d'évolution (un **saut dialectique**) et les entreprises doivent réviser leur stratégie d'informations et préparer leurs systèmes à des évolutions radicales.

Une troisième voie ne semble pas possible entre ces deux extrêmes. Au delà des précautions, des **phasages de développement**, des études d'opportunité et des montées en charge, les décisions radicales qui doivent être prises au sein des entreprises ne peuvent qu'être étalées dans le temps, dans le plus réaliste des cas.

Les décisions d'attente qui ne s'inscrivent pas dans cette évolution risquent d'être des impasses. Les prestataires de services, autant que les entreprises utilisatrices, doivent le comprendre.

*Comment représenter le monde ?*

Les pistes possibles pour démarrer ou consolider un projet EDI sont nombreuses : s'abandonner à un partenaire plus puissant au sein d'un club ou en direct, commencer par un projet limité, déléguer sa responsabilité à des tierces parties, se concentrer sur un type de partenaires...

Le problème de fond de l'EDI est de mettre en relation des entités (entreprises ou unités d'une même entreprise) sans présupposer de responsabilité commune aux partenaires. La difficulté de ce problème a amené la plupart des entreprises impliquées dans des projets EDI à définir au coup par coup des accords a priori prévoyant tous les cas. L'EDI ne réussit alors à se diffuser qu'au prix d'une multiplication de tels accords, de plus en plus complexes à négocier avec leur généralisation.

Dans ce contexte, comment réaliser des EDI ouverts ? Comment passer de règles privées au sein d'un club à des règles assimilables sans ambiguïté par un nouvel arrivant ? Comment permettre des échanges automatiques sans présupposer un gigantesque modèle des échanges commerciaux mondiaux, ou même un modèle (aussi complexe) des opérations de transport ?

*L'EDI un jeu de rôles*

La formalisation des EDI est nécessaire, mais sur des bases conceptuelles claires. Les principaux concepts utiles pourraient être les suivants :

La notion de rôle : une entreprise qui participe à des transactions commerciales joue un ou plusieurs rôles simultanément et est en relation avec d'autres entités qui jouent d'autres rôles. La codification des rôles, des stimuli qu'ils reçoivent, des actions/réactions qu'ils peuvent prendre et des stimuli qu'ils peuvent émettre suffit en fait à décrire des comportements complexes.

Des outils sont nécessaires pour la conception des rôles, leur formalisation, leur adaptation à des entreprises réelles. La synchronisation des stimuli dans le temps (ordonnancement, délais, instants) permet de passer de la notion d'un rôle à celle de scénario - comme une transaction commerciale entre transporteurs, chargeurs, entreposeurs... Le parallèle est naturel avec une pièce de théâtre ou un jeu de rôles, suivant la rigidité des règles choisies.

Le rôle joué par une entreprise suffit à décrire la connaissance que cette entreprise a du monde extérieur dans le cadre d'une transaction commerciale donnée. Ainsi, un utopique modèle global est remplacé par une juxtaposition de visions partielles d'entités autonomes. Une entreprise se comporte comme une entité-objet dans un système-objet, capable de réagir à des stimuli précis.

Cette solution suppose l'analyse préalable des fonctions et des flux dans les systèmes d'informations. Les outils à mettre en œuvre n'existent pas tous encore. Quelques prestataires de service commencent à raisonner de cette manière. Quelques groupes de normalisation développent cette approche<sup>2</sup>.

Les développements des entreprises aujourd'hui doivent prendre en compte cette dimension, dans leurs principes et leurs concepts, au risque de mettre l'entreprise dans une situation fragile par rapport à son environnement, c'est-à-dire objet de manipulations, plutôt qu'objet manipulateur.